

Présents: Patrick PASCO, David LORINEAU, Joël BEAUCREUX, Bernard CHAPALAIN, Jean-Paul GOUGEON, François SOUBEN

Excusés : Jean-Luc POTDEVIN, Patrick EVENO, Cyprien LE PENHER, Philippe ARMAND, Marie COEFFIC, Dominique BERJOT

Invités : Julien DESMOULIERES, Renan THEPAUT, Kenny RENAUX

Ordre du jour :

- Fonctionnement interne du Comité
- PST

1°) Fonctionnement interne du Comité

Nettoyage des locaux :

A ce jour, le ménage a été effectué 4 fois :

- Jean-Luc et Joël à la fin des travaux (en septembre)
- Patrick P. en novembre et décembre
- David en janvier

Un devis d'un prestataire pour le ménage a été fait : il se monte à 1 368 € à l'année.

Afin d'éviter tout surcoût, il serait préférable que chacun puisse faire le ménage chacun son tour. Aucun planning n'est fait, cela reste sur la base du volontariat. Si les membres du comité directeur sont à passer dans les locaux, il serait souhaitable qu'il fasse le ménage en même temps.

Le minimum est de le faire tous les 15 jours. Vous devrez inscrire la date sur le tableau blanc et votre nom sur le calendrier (pour la quinzaine) se trouvant tous deux dans la salle de réunion.

Travaux à faire

Avant l'inauguration prévu le 23/03/2019, il reste à faire les travaux suivants :

- Faïence dans la cuisine,
- Vérifier le radiateur au niveau des bureaux,
- Les archives à ranger,
- Les étagères à poser,
- Peindre les tuyaux.

Jean Paul est nommé intendant au niveau des locaux. Son rôle est de

- Répertorier les petits travaux à faire,
- Organiser et suivre les travaux,
- Représenter le Comité au niveau de la copropriété.

Gestion des balles

Il faut mettre effectivement en place la gestion des balles. Jean-Luc, Jean-Paul et H el ene seront les personnes d edi ees   cette t ache. Le but est un suivi pr ecis des achats, de l'utilisation et des pertes de balles. Pour cela, une fiche de suivi sera mise en place.

Les achats restent suspendus   ce jour.

De mani ere plus globale sur nos besoins en achats sportifs, Kenny propose de mettre en contact Patrick avec Christophe Legout, ambassadeur Tibhar.

Crit erium F ed eral Nationale 2

Pas de salle de 24 tables disponible dans le Morbihan. Proposition possible   THORIGNE et VERN SUR SEICHE.

Du point de vue arbitrage, le Morbihan devra donner un coup de main (d ej  pr evu par Jean-Luc).

Probl emes r ecurrent au niveau des comp etitions de tous niveaux avec 24 tables. Peu de salle disponible.

Peut  tre revoir ces comp etitions

Divers

Faire attention aux dates pour les convocations aux diff erentes comp etitions.

Etiquetage des tables de Ploemeur souhait  lors de la Finale Par Classements   Guidel.

2 ) PST

Kenny RENAUX fait un historique rapide de la d emarche effectu e pour la cr eation du Projet Sportif Territorial. C'est une d ecision politique int egr e dans la loi Notre. Le but est de mettre en place un projet commun r egional afin de faire face   la baisse des subventions et de consolider le personnel des Comit es et de la Ligue.

- R eflexion et conception collective,
- Mise en place du fonctionnement avec le COPIL
- Contenu du projet
- Financement des actions

A ce jour, 3 Comit es ont sign  la convention.

Concernant les actions, elles sont r eparties dans diff erents domaines :

- Le d eveloppement,
- La performance,
- La formation,
- La communication,
- Le financement.

Suite à cette présentation, différentes questions ont été posées à Kenny.

- Question : face à la problématique du Comité du Morbihan concernant la baisse continue des subventions et l'impossibilité actuelle de trouver de nouveaux financements pour la compenser, le fait d'envoyer un salarié lors des différents stages liés au PST complique la situation.

Réponse : il ne faut pas penser Comité mais régional. La baisse des subventions atteint tous les Comités ; le cas du Comité du Morbihan n'est pas unique. Il ne faut pas que cette problématique essentiellement départementale ne vienne à pénaliser le PST.

Question : est-ce que Jordan peut remplacer Julien au niveau des stages PST ?

Réponse : non, il n'a pas le diplôme nécessaire.

Question : au niveau des stages regroupant plusieurs enfants sur une durée de plusieurs jours, est-ce que toutes les réglementations les entourant sont effectives ?

Réponse : à ce jour, la Ligue a une problématique au niveau de l'encadrement des enfants en dehors des heures de stages de Tennis de Table. Elle y travaille afin de régler cette situation.

Question : doit-on faire toutes les prestations indiquées ?

Réponse : non, il n'y a pas d'obligation.

Question : est-ce qu'il y a une évaluation des actions menées dans le cadre du PST ?

Réponse : il est prévu une évaluation chaque année par des réunions au niveau des techniciens afin d'optimiser les actions. Au bout de 5 ans, une étude plus approfondie sera effectuée pour mesurer leur impact.

Fin de réunion à 12h30